



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 28

Question écrite n° 60062

Texte de la question

M. Pierre Hellier souhaite que M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement puisse réellement prendre conscience de la volonté quasi unanime des élus de l'Orne, de la Sarthe et d'Indre-et-Loir de voir enfin réaliser le tronçon d'autoroute A 28 situé au sud d'Ecommoy, et plus particulièrement la section Château-du-Loir-Tours. Cette autoroute, outre le fait qu'elle offrira aux automobilistes et aux entreprises une possibilité de liaison routière de qualité entre les régions Centre, Pays de la Loire et Basse-Normandie, permettra de plus de contribuer à une amélioration des conditions de circulation, l'actuelle RN 138, de par sa dangerosité, restant, hélas ! le théâtre de trop nombreux accidents graves, et souvent mortels. Aujourd'hui, toutes les conditions semblent réunies pour que ces travaux soient lancés, seule la décision administrative tarde à venir. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement sur ce dossier, et d'indiquer le calendrier retenu pour la réalisation du tronçon de l'A 28 entre Tours et Château-du-Loir, tout en soulignant également la position qui sera arrêtée par le Gouvernement pour la section A 28 reliant Ecommoy à Château-du-Loir, travaux actuellement interrompus par la présence du fameux pique prune.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Hellier](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60062

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2211